

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Martine Loiselle](#)

<https://www.cadre21.org/membres/5a3ac074d5f867817dd81fc4>

Date d'obtention : 2024-02-15 18:38:09

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Plusieurs étapes sont nécessaires dans la méthode Sexto mais dans toutes les étapes confondues, il est essentiel voire obligatoire de rassurer la victime, de n'avoir aucun jugement, de préserver l'identité de la victime, agir rapidement pour éviter la diffusion des photos et/vidéos et en aucun temps consulter les dites photos/vidéos .

Commençons par l'évaluation de l'incident avec la victime et/ou avec la personne qui a dénoncé la situation et faire remplir la grille d'évaluation. Suite à la lecture et rencontre des informations reçues, il faut évaluer si l'acte serait de nature impulsive ou malveillante. si on juge que l'acte est impulsive, il faut rencontrer le jeune instigateur, confisquer son cellulaire temporairement et remettre le tout au policier jeunesse de l'école afin qu'il poursuive la l'intervention. Que ce soit un acte impulsif ou malveillante, l'intervention policière devra remettre les électroniques au DPCP pour évaluation.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Plusieurs scénarios différents des uns des autres peuvent survenir. Il faut savoir adapter l'intervention à chacune des situations précises. L'aide-mémoire des étapes à suivre et le schéma d'intervention sont très utiles pour se repérer et nous guider à travers les différentes situations.

Prendre le temps, il ne faut pas oublier qu'en intervention, nous travaillons avec des êtres humains donc l'écoute, la compréhension, l'empathie, la compassion et l'accompagnement sont essentiels pour bien intervenir.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

L'étape de parler au jeune instigateur: entrer en contact avec le jeune tout en protégeant les élèves qui ont fourni les informations. Décortiquer les actes sans porter de jugement et surtout être capable de déterminer l'intention du jeune (impulsive ou malveillante) car suite à notre analyse, les étapes qui suivent la rencontre avec l'instigateur seront différentes dépendant l'intention de l'acte. Une bonne analyse de notre part sera déterminante dans la suite des interventions.



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org

